

Barème des honoraires*

déterminés selon des taux dégressifs et comportant
des tranches cumulatives

pour une vente sur mesure

Tranche du prix de vente	Taux d'honoraires TTC par tranche**
Jusqu'à 64 999€	10,50%
De 65 000 à 99 999€	6,50%
De 100 000 à 139 999€	5,75%
De 140 000 à 199 999€	5,25%
De 200 000 à 349 999€	5,00%
A partir de 350 000€	4,75%

*Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Montant minimum d'honoraires TTC: 5000€ (à l'exception des garages et stationnements: 3000€).

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien par tranches cumulatives.

Les montants d'honoraires obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente et le montant total est arrondi à l'euro supérieur.

**TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%.

En cas de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier, le barème applicable est celui du titulaire du mandat initial.

Exemple: pour un prix de vente 150 000 euros, le montant des honoraires TTC = $(10,50\% \times 64,999) + (6,50\% \times 34,999) + (5,75\% \times 39,999) + (5,25\% \times 10,003) = 11\,925$ euros

Barème d'honoraires ci dessus non applicable aux biens ci-dessous et bénéficiant d'un tarif particulier:

- vendus en l'état futur d'achèvement: montant TTC des honoraires = 10% du prix de vente TTC
- commerces et terrains: montant HT des honoraires = 10% du prix de vente (TTC si prix soumis à TVA)

LA VOILE IMMOBILIER SAS au capital de 10 000€ - siège social au 9 rue Sadi Carnot 14000 CAEN

RCS Caen 948 934 245 titulaire de la carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce :

N° CPI 140 120 230 000 000 16 délivrée par la CCI de Caen.

Garant financier GALIAN SMABTP 89 rue de la Boétie 75008 Paris

TVA Intracommunautaire FR 909 489 342 45